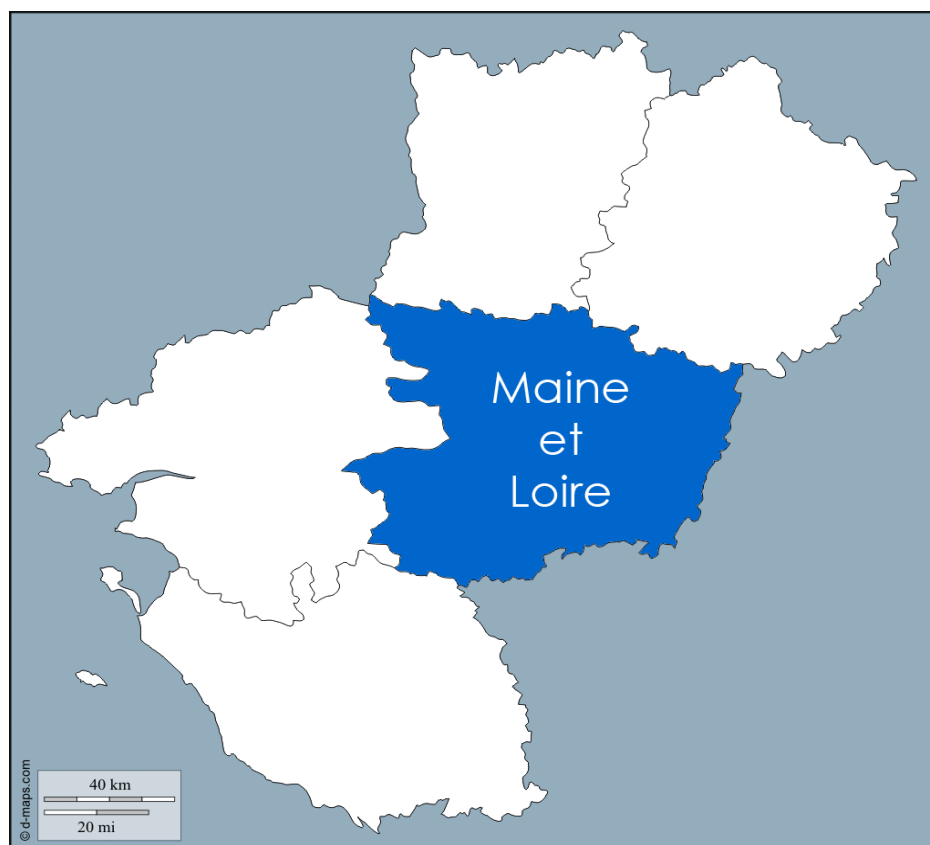


ACTION 1-2 (1-4 DU PRITH) – DIAGNOSTIC EMPLOI FORMATION DES TRAVAILLEURS HANDICAPES

PORTRAIT DE TERRITOIRE – MAINE ET LOIRE



COORDINATION DU PRITH (PRACTHIS / DIVERSEA CONSEIL)

Table des matières

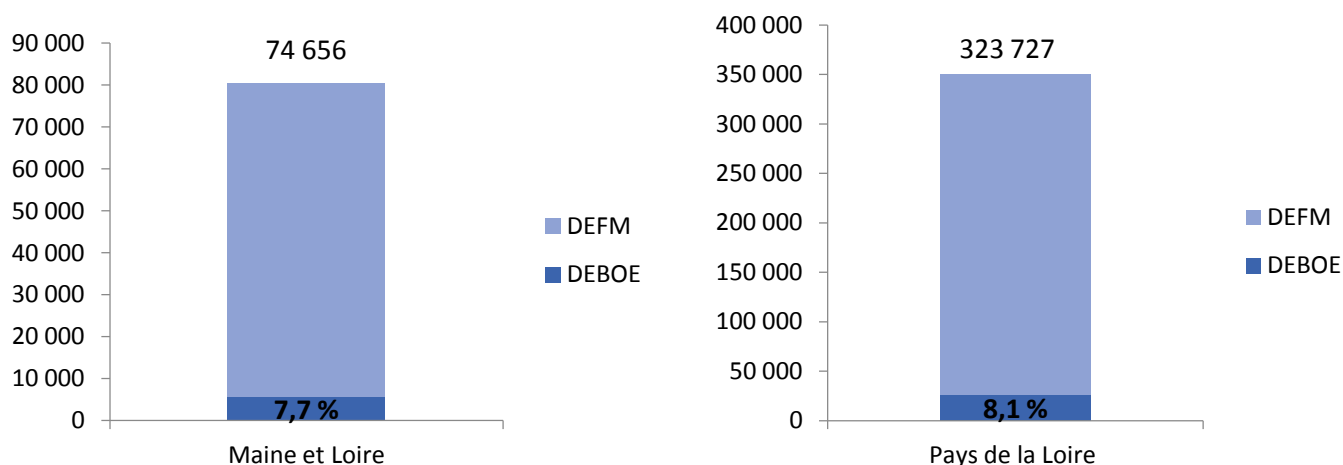
Données de contexte	3
L'accès à la formation	4
1. Les prestations d'accompagnement à l'entrée en formation	4
2. Les entrées en formation par type de formation	4
L'accès à l'emploi.....	6
1. La demande d'emploi des bénéficiaires de la loi	6
1.1 Evolution de la demande d'emploi.....	8
1.2 Les principales caractéristiques des DEBOE	9
1.3 Les principaux métiers recherchés par les DEBOE	10
1.4 Les entrées au chômage suite à un licenciement.....	11
1.5 Les sorties du chômage	11
2. Les embauches dans les dispositifs : SIAE et contrats aidés.....	13
2.1 L'entrée des personnes en situation de handicap dans les SIAE.....	13
2.2 L'entrée des personnes en situation de handicap dans les contrats aidés	15
2.3 Les entrées dans les EA et ESAT	16
3. Les placements réalisés par Cap emploi.....	17
4. Les créations d'activité financées par l'Agefiph.....	18
L'accès employeur	19
1. Les entreprises en Maine et Loire.....	19
1.1 Les établissements d'au moins un salarié	19
1.2 Répartition des établissements et effectifs salariés dans les secteurs les plus présents en Maine et Loire (données 2010)	19
2. Les modalités de réponse à l'obligation d'emploi	20
2.1 Les employeurs privés assujettis à l'obligation d'emploi en Maine et Loire	20
2.2 Les établissements à quota zéro (EQZ).....	21
Le maintien dans l'emploi.....	22
1. Les salariés à risque d'inaptitude	22
2. Les assurés pris en charge au titre de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle.....	25
3. Les dispositifs mobilisés au titre du maintien dans l'emploi.....	27
3.1 Les mesures mobilisées par les Sameth	27
3.2 Les mesures mobilisées suite à l'examen des situations par la cellule PDP	29
4. Les maintiens dans l'emploi.....	30
4.1 Les maintiens réalisés par les Sameth	30
4.2 La situation des assurés à l'issue de l'examen de leur situation par la cellule PDP	31
5. Les licenciements pour inaptitude.....	34

Portrait départemental Maine et Loire (49)

Données de contexte

- ▶ 800 400 habitants au 1^{er} janvier 2013, soit 22% de la population ligérienne ¹
- ▶ En 2012², 289 582 emplois (salariés du secteur privé, emplois non salariés, et emplois dans la fonction publique) soit 21,5% de la région Pays de la Loire
- ▶ 74 656 demandeurs d'emploi tous publics et toutes catégories au 31 décembre 2013, 23% de la DEFM de la région
- ▶ 5 801 demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi (cat. ABCDE), soit 22% de la DEBOE de la région à fin décembre 2013
- ▶ 9.1% de taux de chômage au 31 décembre 2013, 0,5 point de plus que la région (8.6%)

Le poids des DEBOE dans la DEFM à fin décembre 2013 (catégories ABCDE)



Source : Pôle Emploi, exploitation secondaire par Prachis

La population handicapée

Pour ce département, aucune donnée n'a été transmise concernant la population en situation de handicap (titulaires de la RQTH, l'AAH et d'une pension d'invalidité).

¹ <http://www.insee.fr/fr/regions/pays-de-la-loire/default.asp?page=faitsetchiffres/presentation/presentation.htm>

² Site internet de l'Insee, données provisoires en 2012

L'accès à la formation

1. Les prestations d'accompagnement à l'entrée en formation

En 2013, 2 283 entrées ont été recensées dans les différentes prestations visant à sécuriser l'entrée en formation des personnes en situation de handicap (élaboration du projet professionnel, validation du projet de formation... dispositifs portés par l'Agefiph, la région ...). Ces prestations ont pour objectif de faciliter la mise en œuvre des parcours d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Les habitants de Maine et Loire représentent 24,5 % des entrées de la région.

Les prestations d'accompagnement à l'entrée en formation en 2013

	Prestations d'accompagnement à l'entrée en formation
Maine et Loire	560
Pays de la Loire	2 283
% dans les Pays de la Loire	24,5 %

Source : Agefiph / Cap Emploi, tableau de bord, activité du réseau Cap Emploi, 2013

2. Les entrées en formation par type de formation

En 2013, 3 278 personnes en situation de handicap sont entrées en formation (compétences clés, région ou alternance)³ en Pays de la Loire. Les habitants de Maine et Loire représentent 21,4 % de ces entrées en formation.

A l'échelle du département, la part des personnes en situation de handicap reste très faible dans l'ensemble des entrées en formation ici recensées, soit 1,3% seulement. Ce constat est particulièrement vrai pour les contrats en alternance (0,2 % sur les contrats en apprentissage et 0,3 % sur les contrats de professionnalisation). Une nuance est à apporter concernant les données relatives aux contrats en alternance. Les chiffres présentés sont issus du tableau de bord Agefiph. Or, ne sont comptabilisés que les contrats ayant bénéficiés d'une prime à l'embauche en contrat de professionnalisation et d'apprentissage. Ces chiffres sont ainsi certainement sous-évalués.

Le détail des niveaux de formation n'est pas précisé pour chacun des départements.

Les données de la région montrent que :

- Ce sont dans les formations qualifiantes que les personnes en situation de handicap sont les moins représentées (6,8 % de l'ensemble des entrées en formation qualifiante et 10,6 % pour les dispositifs visant une orientation professionnelle)
- 50,3% des personnes qui entrent en formation suite à un accompagnement par Cap Emploi bénéficient d'une formation qualifiante ou professionnalisante (hausse de 25 % en un an).

³ Le détail par département des entrées en CRP n'est pas identifié en l'état actuel des données transmises. En 2012, 666 personnes sont entrées en CRP à l'échelle de la région.

Même constat pour les données relatives aux personnes accompagnées par Cap Emploi. En 2013, 2 200 personnes sont entrées en formation suite à l'accompagnement par Cap Emploi dans les Pays de la Loire.

Les entrées en formation des personnes en situation de handicap – année 2013 -

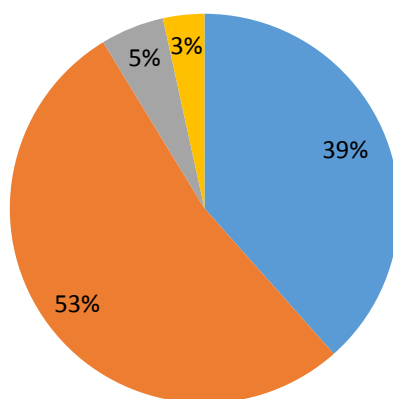
	Dispositif compétences clés	Région (hors AIFL)	Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation	Total
Maine et Loire	269	370	37	24	700
Pays de la Loire	983	1 948	183	164	3 278
% dans les Pays de la Loire	27,4 %	19 %	20,2 %	14,6 %	21,4 %
Entrées tout public en Pays de la Loire	4 157	24 572	16 153	8 032	52 914
% des TH dans les entrées en formation de la région	6,5 %	1,5 %	0,2 %	0,3 %	1,3 %

Sources :

- Dispositif compétences clés : Direccte
- Région : bilan de la convention 2012/2013 Région et Agefiph, via Agefiph
- Contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation : tableau de bord de l'Agefiph, n°23, bilan à fin mars 2014

Les entrées en formation selon les dispositifs – année 2013 -

■ Compétences clés ■ Région (hors AIFL) ■ Apprentissage ■ Professionnalisation



Sources :

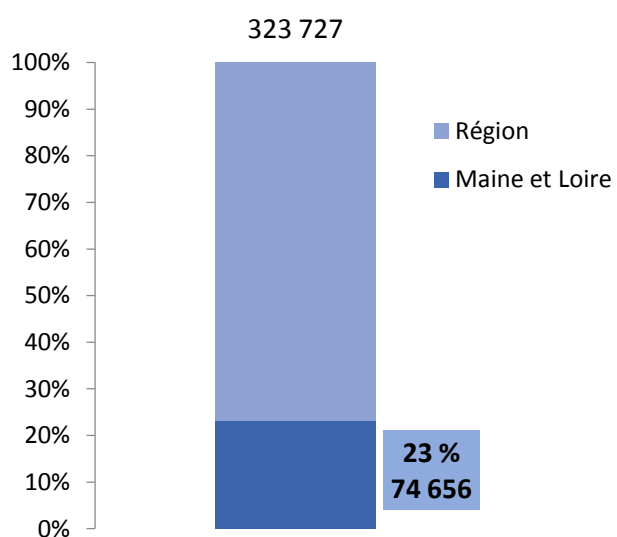
- Dispositif compétences clés : Direccte
- Région : bilan de la convention 2012/2013 Région et Agefiph, via Agefiph
- Contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation : tableau de bord de l'Agefiph, n°23, bilan à fin mars 2014

1. La demande d'emploi des bénéficiaires de la loi

Il s'agit des personnes inscrites à Pôle Emploi ayant fait mention d'un titre de bénéficiaire de la loi.

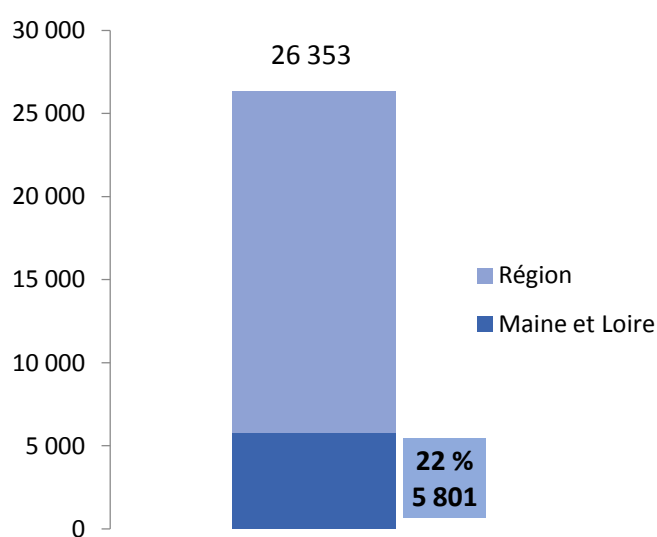
A fin décembre 2013, la région Pays de la Loire compte 323 727 demandeurs d'emploi (cat. ABCDE). Les demandeurs d'emploi de Maine et Loire représentent 23 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi de la région. **Les DEBOE du département représentent 22 % de la totalité de la demande d'emploi de la région.**

Poids du Maine et Loire dans la DEFM (tout public) à fin décembre 2013



Source : Pôle Emploi

Poids des DEBOE de Maine et Loire dans la DEBOE régionale à fin décembre 2013



Source : Pôle Emploi

Trois limites peuvent être apportées à ces informations :

- un certain nombre de bénéficiaires peut s'inscrire sans mentionner l'existence d'une RQTH
- les informations sont parfois simplement déclaratives au moment de l'inscription,
- elles ne sont pas toujours réactualisées

Si bien que le nombre de bénéficiaires de la loi inscrits comme demandeurs d'emploi est probablement sous-évalué.

A la même date, la région compte 18 271 DEBOE (catégorie A, c'est-à-dire sans emploi).

Les DEBOE de Maine et Loire (catégorie A) représentent près de 23 % des DEBOE de la région (catégorie A).

Demandeurs d'emploi à fin décembre 2013 en Maine et Loire

	DEBOE		Tous publics		Part des demandeurs bénéficiaires de la loi
	effectif	Poids du département au niveau régional	effectif	Poids du département au niveau régional	
Catégorie⁴ ABC	5 326	22,2 % 23 938	65 466	23,2 % 281 680	8,1 %
Cat. A	4 141	22,7 % 18 271	38 252	23 % 166 296	10,8 %
Cat. D	225	19,2 % 1 172	4 287	21,6 % 19 805	5,3 %
Cat. E	250	20,1 % 1 243	4 903	22 % 22 242	5,1 %
Total	5 801	22 % 26 353	74 656	23,1 % 323 727	7,7 %

Source : Pôle Emploi

⁴ La publication des effectifs de [demandeurs d'emploi](#) inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes (Source INSEE) :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi et en contrat de sécurisation professionnelle ([CSP](#)) ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire de actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

1.1 Evolution de la demande d'emploi

Sur les trois dernières années, on enregistre une hausse de la demande d'emploi des bénéficiaires de l'obligation d'emploi. La DEBOE augmente plus rapidement que la demande d'emploi tout public.

A l'échelle de la région, la DEBOE a augmenté de 17,3% en un an. **Sur la même période, le département de Maine et Loire enregistre une hausse de + 15,1 %.**

Evolution annuelle de la DEFM A (décembre 2012/décembre 2013)

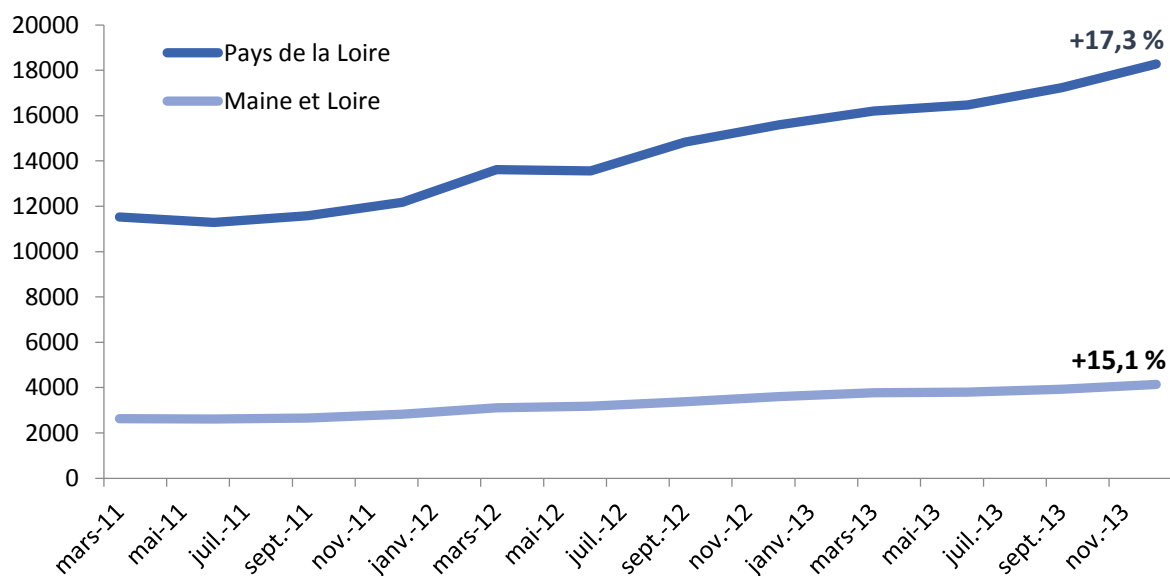
	DEBOE	DE tout public
France	+ 11,5 %*	+ 5,7 %**
Pays de la Loire	+17,3 %	+ 6,6 %
Maine et Loire	+ 15,1 %	+6,2 %

Source : Pôle Emploi, exploitation secondaire par Prachtis

* Observatoire Pôle Emploi des Pays de la Loire

**Pôle Emploi, Dares, Demandeurs d'emploi inscrits et offres collectées par Pôle Emploi en décembre 2013, janvier 2014, n°006

Evolution du nombre de DEBOE entre décembre 2012 et décembre 2013 (cat.A)



Source : Pôle Emploi, traitements secondaires par Prachtis

1.2 Les principales caractéristiques des DEBOE

Comparativement à l'ensemble des demandeurs d'emploi de la région, les demandeurs d'emploi de Maine et Loire en situation de handicap sont :

- **Plus âgés** : 43 % ont plus de 50 ans contre 20 % pour l'ensemble de la demande d'emploi
- **Moins diplômés** :
 - o 50 % sont titulaires d'un CAP / BEP contre 42 % pour l'ensemble de la demande d'emploi
 - o 22 % sont dépourvus de diplôme contre 9 % de l'ensemble de la demande d'emploi. Il est important de noter qu'il y a un écart de 5 points entre les DEBOE ligériens (17 %) et les DEBOE du département (22%).
- **Et plus exposés au chômage de longue durée** :
 - o 21 % sont au chômage depuis 36 mois ou plus contre 12 % pour l'ensemble de la demande d'emploi

Principales caractéristiques des demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi en 2013 (catégories A, B, C)

	DEBOE Maine et Loire	DEBOE Pays de la Loire	DEFM Maine et Loire	DEFM tout public Pays de la Loire
Sexe				
Homme	53 %	53%	47 %	47 %
Femme	47 %	47%	53 %	53 %
Age				
Moins de 26 ans	5 %	5%	23 %	22 %
De 26 à 49 ans	52 %	54%	56 %	58 %
Plus de 50 ans	43 %	41%	21 %	20 %
Formation				
Bac + 3 et +	3 %	4%	10 %	11 %
Bac + 2	5 %	6%	10 %	11 %
Bac	11 %	14%	20 %	21 %
BEP CAP	50 %	52%	41 %	42 %
Brevet, certificat d'études	9 %	8%	7 %	6 %
Sans diplôme	22%	17%	11 %	9 %
Ancienneté d'inscription				
Moins de 6 mois	24 %	28%	38 %	41 %
6 mois à 11 mois	17 %	18%	17 %	17 %
12 mois à 23 mois	24 %	23%	21 %	21 %
24 mois à 35 mois	14 %	12%	10 %	9 %
36 mois et plus	21%	18%	14 %	12 %
Total	5 326	26 353	65 466	323 727

Source : Pôle Emploi, exploitation secondaire par Practhis

1.3 Les principaux métiers recherchés par les DEBOE

La plupart des métiers sur lesquels se positionnent les demandeurs d'emploi en situation de handicap nécessitent peu de qualifications. Ils se répartissent principalement dans les secteurs suivants :

- 26 % concernent les services à la personne et à la collectivité
- 18 % le secteur du transport et de la logistique
- Et 18 % le support à l'entreprise (opérations administratives, accueil et renseignements, etc.)

A fin décembre 2013, en Maine et Loire, cinq métiers regroupent près du quart de la DEBOE (22,4%) :

- Nettoyage de locaux,
- Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage
- Opérations administratives,
- Entretien des espaces verts
- et magasinage et préparation de commandes

Les métiers recherchés par les demandeurs d'emploi de Maine et Loire à fin décembre 2013

	DEBOE cat.A	Poids des DEBOE
Nettoyage de locaux	263	6,4 %
Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	197	4,8 %
Opérations administratives	156	3,8 %
Entretien des espaces verts	154	3,7 %
Magasinage et préparation de commandes	153	3,7 %
Services domestiques	151	3,6 %
Accueil et renseignements	134	3,2 %
Assistance auprès d'enfants	115	2,8 %
Manutention manuelle de charges	108	2,6 %
Secrétariat	100	2,4 %
Maintenance des bâtiments et des locaux	99	2,4 %
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	85	2,1 %
Plonge en restauration	82	2,0 %
Horticulture et maraîchage	78	1,9 %
Personnel de caisse	75	1,8 %
Personnel polyvalent des services hospitaliers	64	1,5%
Conduite de transport de marchandises sur longue distance	56	1,4 %
Peinture en bâtiment	53	1,3 %
Gardiennage de locaux	50	1,2 %
Mise en rayon libre-service	44	1,1 %

Source : Pôle Emploi Pays de la Loire, observatoire régional de l'emploi

Il est à noter que certains BOE restent inscrits sur leur ancien métier, métier pour lequel ils ont pu être déclarés inaptes.

1.4 Les entrées au chômage suite à un licenciement

Au cours de l'année 2013, 478 personnes en situation de handicap se sont inscrits sur les listes de Pôle Emploi suite à un licenciement en Maine et Loire. Ils représentent 7 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi du département nouvellement inscrits pour ce motif, contre 7,5 % à l'échelle de la région.

Les entrées au chômage suite à un licenciement au cours de l'année 2013

	DEBOE	Tous publics	Part des DEBOE
Maine et Loire	478	6 927	6,9 %
Pays de la Loire	2 417	32 218	7,5 %
% région	19,8 %	21,5 %	/

Source : Pôle Emploi, exploitation secondaire par Prachis

1.5 Les sorties du chômage

Les DEBOE représentent une faible part des sorties des fichiers de Pôle Emploi. Sur l'année 2013, ils représentent 5,2 % des sorties à l'échelle du département, 6% à l'échelle de la région.

Ils quittent notamment moins les listes pour une reprise d'emploi que le reste de la population : 12 % pour les DEBOE contre 18 % pour l'ensemble de la DEFM.

Les DEBOE sont en revanche plus représentés que les DE tous publics parmi les personnes qui sortent des fichiers pour un arrêt de la recherche d'emploi (respectivement 13% et 9%).

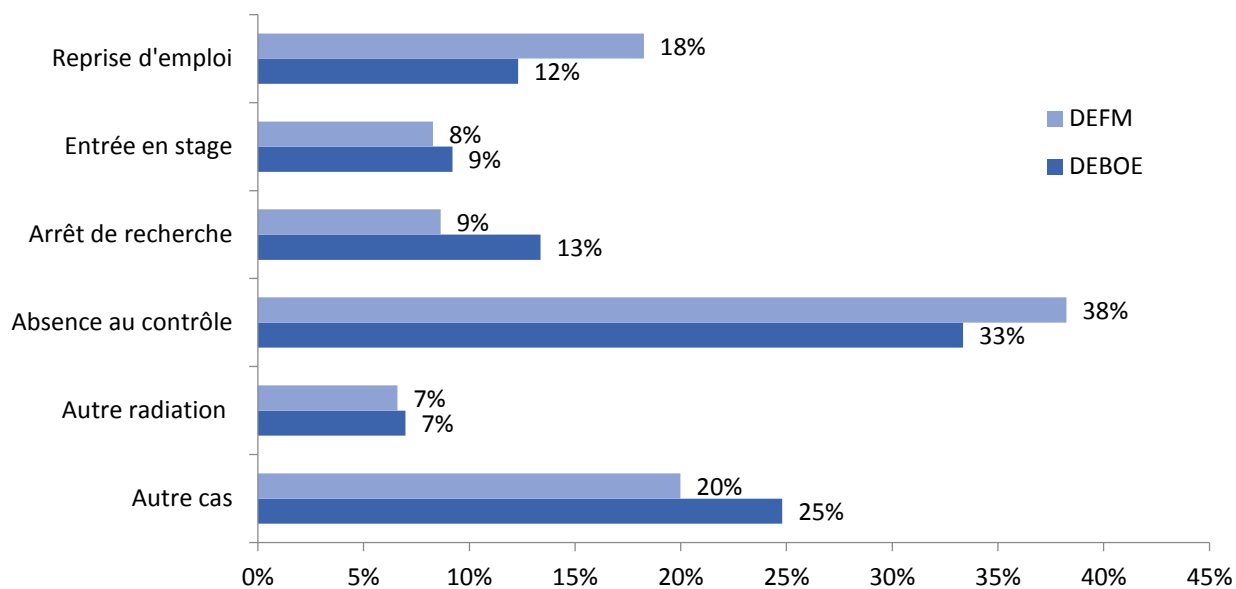
Les sorties du chômage au cours de l'année 2013 en Maine et Loire

	DEBOE	Tous publics	Part des DEBOE
Maine et Loire	4 226	80 585	5,2 %
Pays de la Loire	22 022	367 960	6 %
% région	19,2 %	22 %	/

Source : Pôle Emploi, exploitation secondaire par Prachis

Précisons que le poids des sorties pour une reprise d'emploi est généralement sous-évalué (quelle que soit la population concernée), une partie des demandeurs d'emploi ayant trouvé un travail ne renouvelle simplement pas leur inscription. Ils viennent ainsi artificiellement gonfler le nombre de sorties pour radiation sans toutefois que cette proportion soit quantifiable.

Répartition des sorties du chômage selon les motifs en Maine et Loire – cumul sur l'année 2013



Source : Pôle Emploi

2. Les embauches dans les dispositifs : SIAE et contrats aidés

2.1 L'entrée des personnes en situation de handicap dans les SIAE

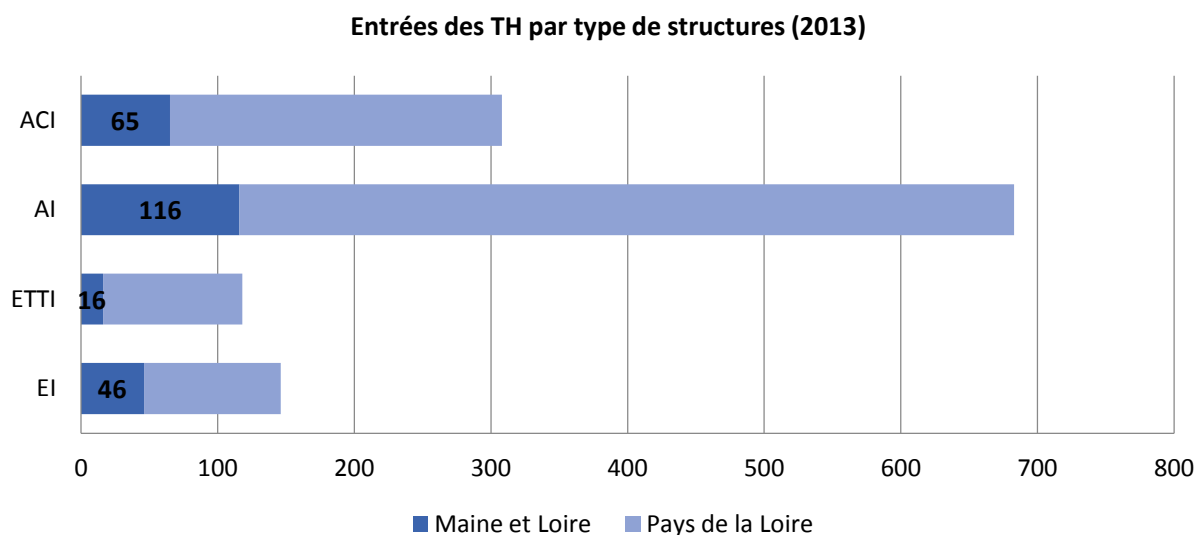
En 2013, 243 personnes en situation de handicap sont entrées dans une Structure d'Insertion par l'Activité Economique dans le département, soit 24 % des entrées de la région.

En un an, on constate une baisse de 9% des entrées en SIAE en Maine et Loire (hausse de 4% pour les Pays de la Loire entre 2012 et 2013).

Ce sont dans les Ateliers et Chantiers d'Insertion que les habitants de Maine et Loire en situation de handicap sont les plus représentés (6,2%), contre seulement 2,2% dans les ETTI.

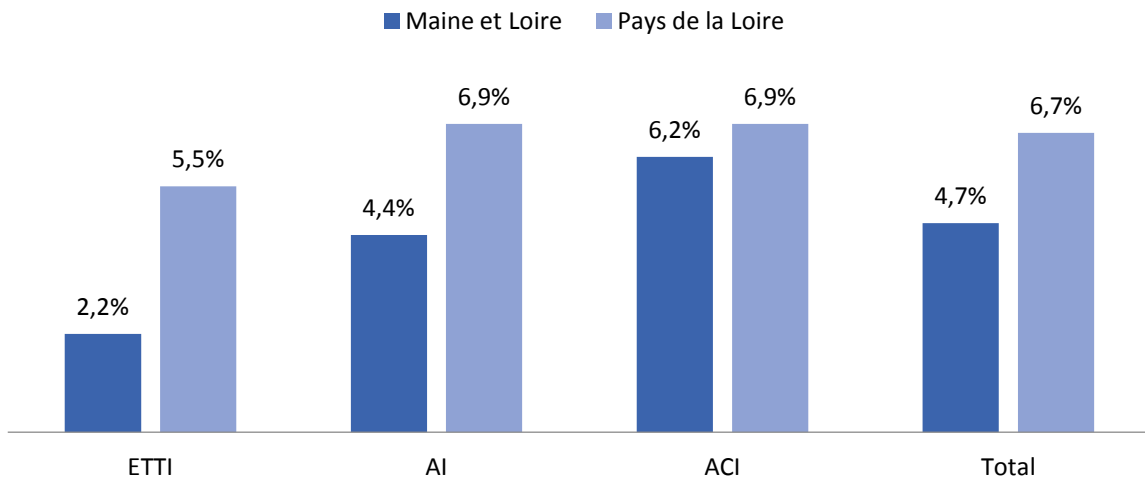
Les entrées dans les EI ont progressé entre 2012 et 2013 dans le département : + 12,2 %.

Les entrées dans tous les autres types de structures ont diminué sur la même période, et notamment dans les ETTI (-48,4%) mais progressé dans la région (+8,5%).



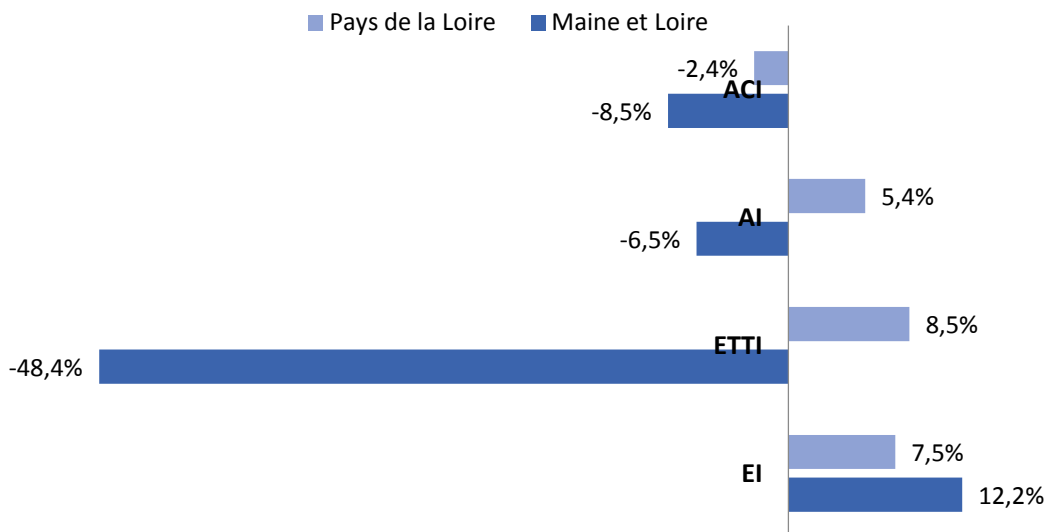
Source : Direccte, exploitation secondaire par Prachis

Poids des TH par type de structures (2013)



Source : Direccte, exploitation secondaire par Prachis

Evolution du nombre de TH par type de structures (2012/2013)



Source : Direccte, exploitation secondaire par Prachis

2.2 L'entrée des personnes en situation de handicap dans les contrats aidés

En Maine et Loire, 425 personnes en situation de handicap sont entrées en contrat aidé en 2013 (+3,4 % en un an).

Cette progression est moins importante que celle enregistrée en région : + 17,5 % sur la même période avec un total de 2 145 contrats signés.

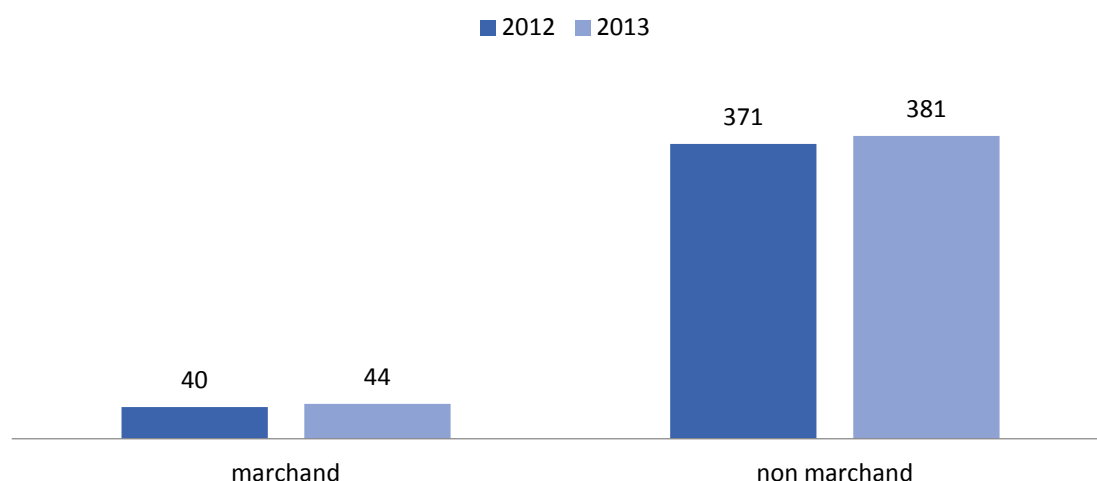
90 % des contrats aidés signés relèvent du secteur non marchand (92 % en Pays de la Loire).

Poids des TH dans les contrats aidés en Maine et Loire en 2013

	Marchand	Non Marchand
TH	44	381
TH Pays de la Loire	174	1 971
% de TH	25,3 %	19,3 %
Tout public Pays de la Loire	1 877	15 211
% des TH	2,3 %	2,5 %

Source : Dares via la Direccte, hors données emplois d'avenir, exploitation secondaire par Prachthis

Entrées des TH dans les contrats aidés en Maine et Loire



Source : Dares via la Direccte, hors données emplois d'avenir, exploitation secondaire par Prachthis

2.3 Les entrées dans les EA et ESAT

En 2013, 16 Entreprises Adaptées (EA) sont installées dans le département de Maine et Loire, soit 28 % des EA de la région (57).

Avec 765 aides au poste consommées, le taux de consommation s'établit à 96,2 % dans le département, soit 0,4 point de moins que la région.

24 ESAT sont recensés en Maine et Loire⁵, soit 27 % des établissements de la région (90 ESAT recensés en Pays de la Loire à cette même date). En 2013, 1 474 places autorisées ont été comptabilisées à l'échelle du département, soit 22,1 % des places autorisées de la région.

Les aides au poste ouvertes et consommées dans les EA en 2013

	Enveloppe « aides au poste » ouverte en 2013	Aides consommées par les EA en 2013	Taux de consommation
Maine et Loire	795	765	96,2 %
Région	2 499	2 416	96,6%
Poids du département	32 %	32 %	

Source : Direccte

Les places autorisées dans les ESAT en 2013

	Places autorisées*
Maine et Loire	1 474
Région	6 649
Poids du département	%

Sources :

*Site internet du GESAT, données au 3/03/2015

⁵ Site internet du réseau Gesat, données du 3 mars 2015

3. Les placements réalisés par Cap emploi

Entre janvier et décembre 2013, 4 544 placements ont été réalisés par Cap Emploi, soit une hausse de 20 % en un an dans les Pays-de-la-Loire. Cette progression est nettement supérieure à celle observée sur le territoire national (+7%).

878 placements ont été réalisés à l'échelle du département de Maine et Loire, soit 19,3 % des placements de la région. En un an, le nombre de placements a progressé moins vite à l'échelle du département (+ 9 %), qu'à l'échelle de la région (+20%).

La part des contrats de trois mois et plus s'élève à 63 %, contre 61 % en Pays de la Loire et 75 % en France.

Les placements de 3 mois et plus sont avant tout réalisés dans le secteur privé (81 % en Maine et Loire, 80 % pour les Pays de la Loire). 33 % des personnes accompagnées accèdent à un emploi durable 6 mois après le début de l'accompagnement, contre 26 % à l'échelle des Pays de la Loire.

On note un moindre taux des offres satisfaites : 30 % dans le département contre 39 % dans la région et 50 % en France.

Les placements Cap emploi en 2013

	Maine et Loire	Pays-de-la-Loire	Poids du département dans la région	France
Placements	878	4 544	19,3 %	70 449
Evolution 2012 / 2013	+ 9 %	+20 %	/	+ 7 %
Contrats de 3 mois et +	555	2 767	20 %	52 933
Part des contrats de 3 mois et plus	63 %	61 %	/	75 %

Source : tableau de bord Agefiph, n°23, bilan à fin mars 2014

Les caractéristiques des placements en 2013

	Maine et Loire	Pays de la Loire	France
% employeurs publics*	19 %	20 %	26 %
% de TH en emploi durable à 6 mois**	33 %	26 %	30 %
Taux d'offres satisfaites	30 %	39 %	50 %

Source : tableau de bord Agefiph, n°23, bilan à fin mars 2014

*Part calculée pour les contrats de 3 mois et plus

**Signature d'un contrat de 6 mois ou plus, en CDD ou CDI, 6 mois après l'entrée en Service d'Appui à l'Accès à l'Emploi (SPH4).

4. Les créations d'activité financées par l'Agefiph

Entre janvier et décembre 2013, le nombre de créations d'activité financées par l'Agefiph a progressé de 17%, pour s'établir à 163 projets financés.

Les créations d'activité en Maine et Loire représentent 17 % des créations financées par l'Agefiph (28 projets en baisse de 15% en un an).

La part des créations financées par l'Agefiph reste très faible au regard de la totalité des créations d'activité, moins de 1 % à l'échelle du département de Maine et Loire comme à l'échelle de la région.

Les créations d'activité financées par l'Agefiph en 2013

	Maine et Loire	Pays de la Loire	Poids du département dans la région
Nombre de créations financées l'Agefiph	28	163	17 %
Evolution 2012/2013	-15 %	+17 %	/
Nombre de créations tous publics	6 742	33 690	12,3 %
Poids des créations financées par l'Agefiph dans l'ensemble des créations	0,4 %	0,5 %	/

Source : tableau de bord Agefiph, n°23, bilan à fin mars 2014, exploitation secondaire par Practhis

1. Les entreprises en Maine et Loire

A l'échelle de la région comme à celle du département, on enregistre une perte d'établissements (respectivement -1% et -1,1%).

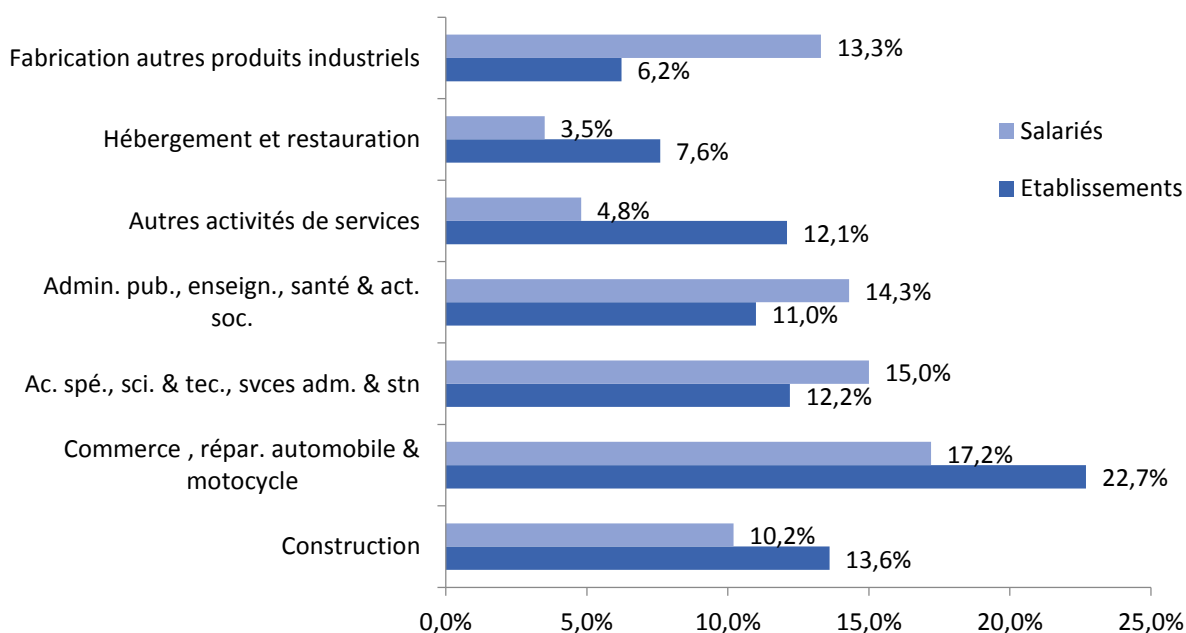
Les effectifs salariés en revanche tendent à progresser dans le département (+1,6%), comme à l'échelle de la région (+1,5%).

1.1 Les établissements d'au moins un salarié

	Etablissements		Effectifs salarié	
	2010	Evolution 2009-2010	2010	Evolution 2009-2010
Maine et Loire	17 767	-1,1 %	200 341	+1,6 %
Pays de la Loire	83 290	-1%	956 337	+1.5%
Poids du département dans la région	21 %	/	30 %	/

Source : Pôle Emploi, site internet <http://www.pole-emploi.org/statistiques/selectionstatistique>
Traitements secondaires par Prachtis

1.2 Répartition des établissements et effectifs salariés dans les secteurs les plus présents en Maine et Loire (données 2010)



Source : Pôle Emploi, site internet <http://www.pole-emploi.org/statistiques/selectionstatistique>
Traitements secondaires par Prachtis

2. Les modalités de réponse à l'obligation d'emploi

2.1 Les employeurs privés assujettis à l'obligation d'emploi en Maine et Loire

En 2010⁶, le département de Maine et Loire comptait 1 367 établissements assujettis à l'obligation d'emploi dans le secteur privé, soit 23 % des établissements assujettis de la région (+0,6% par rapport à 2009).

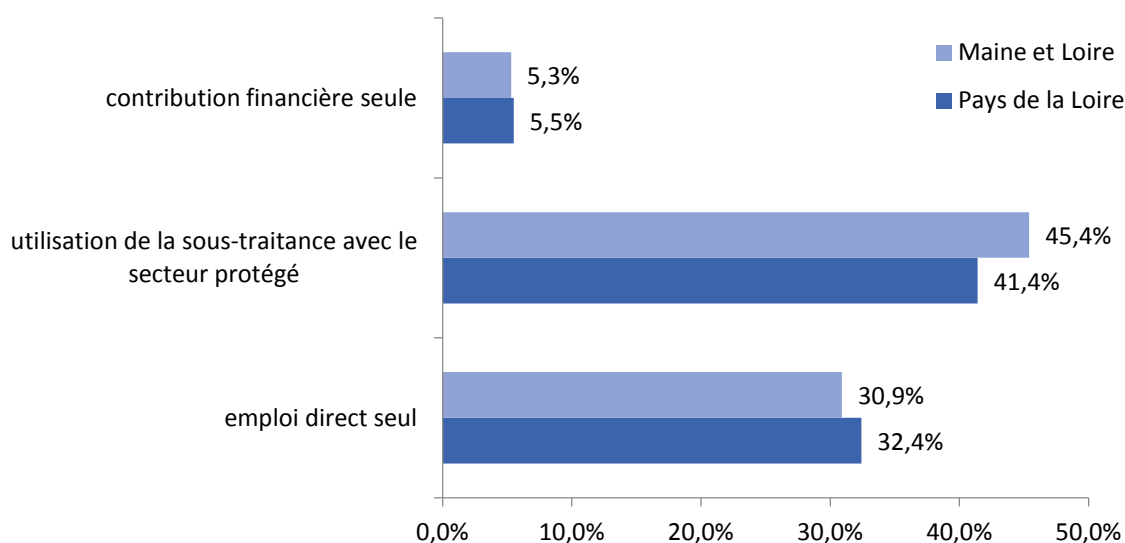
Parmi les établissements assujettis du département, 83 étaient couverts par un accord (64 en 2009).

Les établissements assujettis comptaient 2,9% de bénéficiaires de l'obligation d'emploi (3 % en Pays de la Loire).

Les principales modalités de réponses se répartissent de la manière suivante :

- Pour 45,4% : utilisation de la sous-traitance avec le secteur protégé
- Pour 30,9% des établissements assujettis : emploi direct seul
- Pour 5,3% des établissements assujettis : versement de la contribution financière

Principales modalités de réponse à l'obligation d'emploi dans les établissements privés assujettis



Source : DARES / Direccte, DOETH (données provisoires)

⁶ Depuis 2013, ce n'est plus l'Etat mais l'Agefiph qui a en charge la gestion de la DOETH (décret n°2012-1354 du 4 décembre 2012 faisant suite au projet de loi de finances pour 2011, n°2824).
Nous n'avons pas à ce jour de données plus récentes concernant la DOETH dans le secteur privé.

2.2 Les établissements à quota zéro (EQZ)

A l'occasion de la collecte 2012, la région Pays-de-la-Loire compte 391 établissements n'engageant aucune action en faveur de l'obligation d'emploi des personnes en situation de handicap, soit 14% des établissements contribuant à l'Agefiph. Les Pays-de-la-Loire, comme l'ensemble de ses départements, sont en deçà du ratio national qui s'établit à 19%.

En Maine et Loire, 92 établissements n'ont pas engagé d'action en faveur de l'obligation d'emploi, soit 13 % des établissements contribuant. Contrairement à la tendance enregistrée à l'échelle de la région et de la France, le nombre d'EQZ a progressé en Maine et Loire entre 2011 et 2012 : +16,5%.

Nombre d'établissements à quota zéro (EQZ) – collecte 2012 –

	Maine et Loire	Pays de la Loire	France
Nombre d'EQZ	92	391	8 778
Evol N/N-1	+16,5 %	-1,3 %	-1,8 %
Part des EQZ parmi les contributeurs	13 %	14 %	19 %

Source : tableau de bord de l'Agefiph Pays de la Loire, n°23, bilan à mars 2014

Le maintien dans l'emploi

1. Les salariés à risque d'inaptitude

En 2013, les CPAM ont recensé 29 298 assurés sociaux en arrêt de travail de 90 jours ou plus (+7,3% en un an).

En Maine et Loire, 6 246 assurés sociaux ont été en arrêt de travail de 90 jours ou plus, soit 21,3 % des arrêts de la région.

La même année, 3 398 arrêts de travail de 90 jours ou plus ont été enregistrés à l'échelle de la région, dont 19,8 % en Maine et Loire. Ces arrêts font plus largement suite à un accident du travail (67 % des cas) qu'à une maladie professionnelle (33% des cas).

Les arrêts maladie de 90 jours ou plus (assurés du régime général)

	Assurés en arrêt de travail de 90 jours et plus (2012)	Assurés en arrêt de travail de 90 jours et plus (2013)	Evolution annuelle des assurés en arrêt de 90 jours et plus (2012/2013)
Maine et Loire	5 707	6 246	+9 %
Pays de la Loire	27 296	29 298	+ 7,3 %
Poids du département dans la région	21 %	21,3 %	+0,3 point

Source : Carsat, bilan 2013 de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle – Pays de la Loire

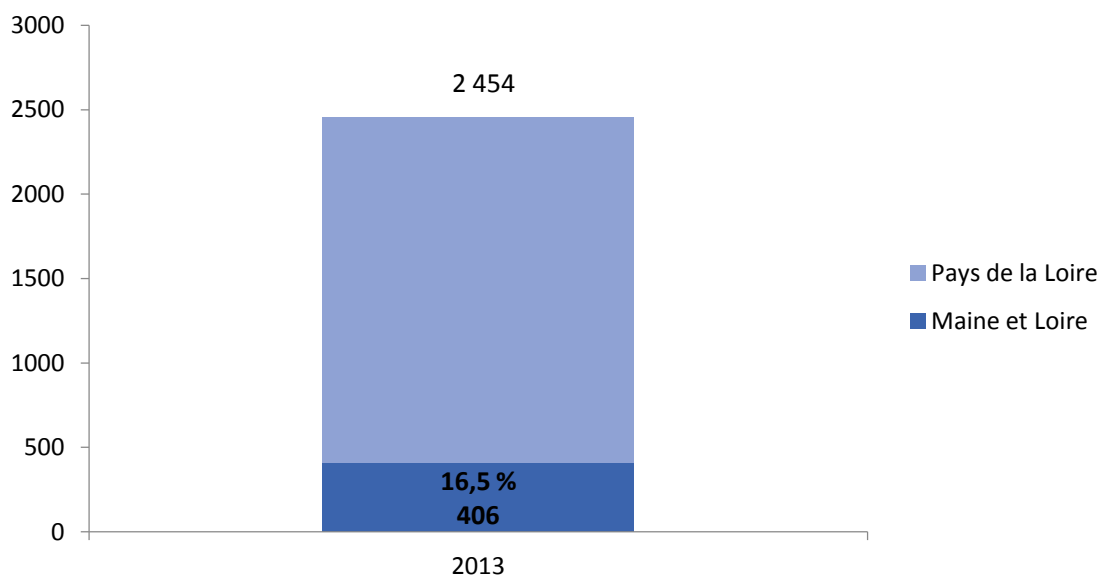
Les accidents du travail et maladies professionnelles avec IP en 2013 (assurés du régime général)

	AT avec arrêt de 90 jours et plus	MP avec arrêt de 90 jours et plus	Total
Maine et Loire	452	222	674
Pays de la Loire	2 317	1 081	3 398
Poids du département dans la région	19,5 %	20,5 %	19,8 %

Source : Carsat – Pays de la Loire

En plus des arrêts à 90 jours, 406 signalements ont été adressés par le service médical au service social de la Carsat. Ces signalements représentent 16,5 % des signalements de la région.

Signalements du service médical vers le service social de la Carsat en 2013



Source : Carsat, bilan 2013 de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle – Pays de la Loire

Les signalements réalisés par les médecins conseils :

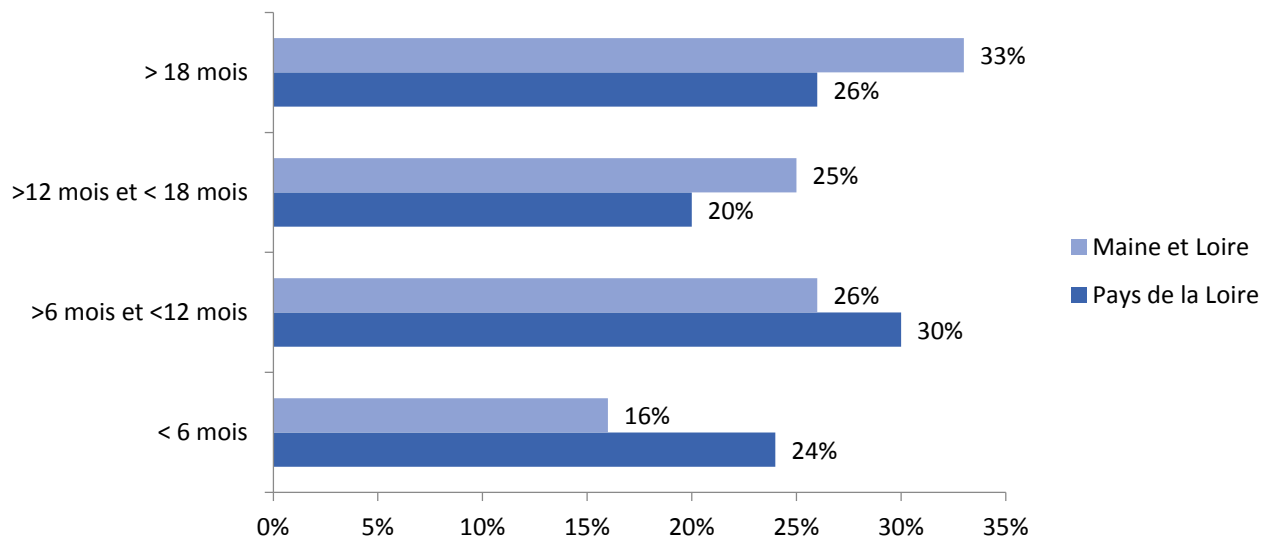
- Pour 26% des signalements réalisés par les médecins conseils, il s'agit d'arrêts compris entre 6 et 12 mois (contre 30% à l'échelle de la région)
- Pour 33% des signalements, il s'agit d'arrêts supérieurs à 18 mois (contre 26% en Pays de la Loire)

Précocité des signalements par les médecins conseils au service social de la Carsat en 2013

	< 6 mois	>6 mois et < 12 mois	> 12 mois et < 18 mois	> 18 mois
Maine et Loire	16 %	26 %	25 %	33 %
Pays de la Loire	24 %	30 %	20 %	26 %

Source : Carsat, bilan 2013 de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle – Pays de la Loire

Délais des signalements en 2013



Source : Carsat, bilan 2013 de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle – Pays de la Loire

2. Les assurés pris en charge au titre de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle

En 2013, le département de Maine et Loire comptabilise 6 246 arrêts de 90 jours et plus.

Parmi eux, 942 assurés ont répondu favorablement à l'offre de service du service social de la Carsat, dans le cadre d'une information collective⁷.

Le nombre d'assurés reçus en entretien individuel n'est en revanche pas précisé.

Parmi les assurés ayant eu un premier niveau d'information, 1 246 poursuivront un accompagnement social individuel par la Carsat dans le cadre de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle (soit 20 % des assurés ayant eu un arrêt de 90 jours ou plus).

Assurés pris en charge en 2013 par le service social de la Carsat dans le cadre de la PDP

	Maine et Loire	Pays de la Loire	Poids du département
Assurés accompagnés par le service social au titre de la PDP	1 246	6 528	19,1 %

Source : Carsat, bilan 2013 de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle – Pays de la Loire

Le bilan 2013 de la Carsat fait mention de deux chiffres distincts sur le nombre d'assurés pris en charge au titre de la PDP : 6 528 (p.31 – indicateur S1) et 7 181 (p.15).

Les données par département étant ventilées uniquement p.31, nous avons pris le chiffre de 6 528 comme base de comparaison régionale.

⁷ Service social de la Carsat, rapport d'activité 2013, service social de Maine et Loire.

Zoom sur l'activité de la cellule PDP

Au cours de l'année 2013, 501 situations complexes ont été examinées dans le cadre de la cellule PDP. **Les assurés sociaux de Maine et Loire représentent 25 % des situations traitées à l'échelle de la région (124 situations), soit une augmentation de 14,8 % en un an (mais baisse de 6,5% en Pays de la Loire).**

Les profils des assurés dont les situations sont examinées dans le cadre de la cellule PDP se caractérisent par :

- une plus forte représentation d'hommes (53 % en Maine et Loire, 55 % en Pays de la Loire)
- Pour ce qui est de l'âge, 36% des assurés ont entre 40 et 49 ans (39 % dans les Pays de la Loire). Les assurés de plus de 55 ans sont plus fortement représentés dans le département (14%) contre 9% à l'échelle de la région.

Les situations traitées dans le cadre de la cellule PDP

	Maine et Loire	Pays de la Loire
Nombre de situations traitées en cellule PDP	124	501
Part des situations traitées dans la région	25 %	100 %
Evolution entre 2012 et 2013	+14,8 %	- 6,5%

Source : Carsat, bilan 2013 – Prévention de la Désinsertion Professionnelle

Répartition par sexe des situations traitées dans le cadre de la cellule PDP en 2013

	Sexe	
	Homme	Femme
Maine et Loire	66	58
Poids du département	53 %	47 %
Pays de la Loire	274	226
Poids de la région	55 %	45 %

Source : Carsat, bilan 2013 – Prévention de la Désinsertion Professionnelle

Répartition par tranche d'âge des situations traitées dans le cadre de la cellule PDP en 2013

	Tranche d'âge				
	Moins de 30 ans	De 30 à 39 ans	De 40 à 49 ans	De 50 à 55 ans	Plus de 55 ans
Maine et Loire	8	19	45	36	16
Poids du département	6 %	15%	36 %	29 %	14 %
Pays de la Loire	36	109	193	115	47
Poids de la région	7 %	22 %	39 %	23 %	9 %

Source : Carsat, bilan 2013 – Prévention de la Désinsertion Professionnelle

3. Les dispositifs mobilisés au titre du maintien dans l'emploi

3.1 Les mesures mobilisées par les Sameth

1 744 mesures ont été mobilisées par les Sameth de la région en 2013 (plusieurs mesures peuvent être sollicitées pour un seul parcours). 464 mesures ont été mobilisées en Maine et Loire, soit 27 % des mesures de la région.

Trois mesures concentrent un peu plus de la moitié des outils mobilisés par les Sameth dans les Pays de la Loire :

- les aides à l'aménagement des situations de travail : 33 % de l'ensemble des mesures (28 % en Maine et Loire)
- les prestations ponctuelles spécifiques maintien : 12 % des mesures (16 % en Maine et Loire)
- les aides relatives à la compensation du handicap : 10 % des mesures (7 % en Maine et Loire)

Répartition des mesures mobilisées par les Sameth en 2013

	Maine et Loire	Poids du département	Pays de la Loire	Poids de la région
Aide à l'aménagement des situations de travail	130	28 %	573	33 %
Prestations ponctuelles spécifiques maintien	75	16 %	216	12 %
Aide à la compensation du handicap	31	7 %	166	10 %
Formations	60	13 %	112	6 %
Bilans (dont PSOP*)	26	6 %	62	4 %
Aides financières maintien	15	3 %	82	5 %
EPAAST**	22	5 %	95	5 %
RLH***	50	11 %	87	5 %
Autres	55	12 %	351	20 %
TOTAL	464	100 %	1 744	100 %

Source : Agefiph, bilan d'activité des Sameth, Pays de la Loire, 2013

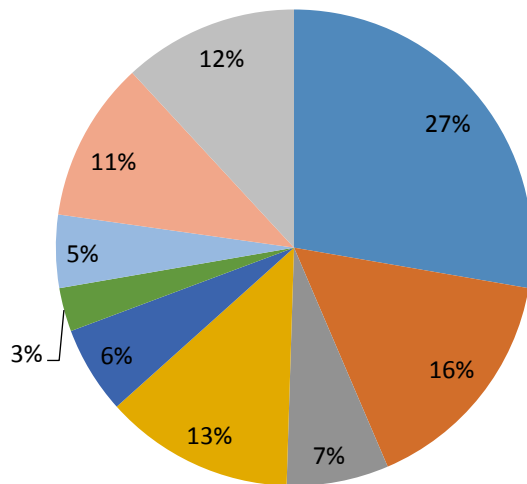
* PSOP : Prestation Spécifique d'Orientation Professionnelle

**EPAAST : Etude Préalable à l'Aménagement et l'Adaptation des Situations de Travail

*** RLH : Reconnaissance de la Lourdeur du Handicap

Mesures mobilisées par les Sameth en 2013

- Aide à l'aménagement des situations de travail
- Prestations ponctuelles spécifiques maintien
- Aide à la compensation du handicap
- Formations
- Bilans (dont PSOP*)
- Aides financières maintien
- EPAAST**
- RLH***
- Autres



Source : Agefiph, bilan d'activité des Sameth, Pays de la Loire, 2013

* PSOP : Prestation Spécifique d'Orientation Professionnelle

**EPAAST : Etude Préalable à l'Aménagement et l'Adaptation des Situations de Travail

*** RLH : Reconnaissance de la Lourdeur du Handicap

3.2 Les mesures mobilisées suite à l'examen des situations par la cellule PDP

395 mesures ont été mobilisées en 2013 à la suite des examens de situations dans le cadre de la cellule PDP, soit une diminution de 38 % en un an. 122 mesures ont été mobilisées sur la même période en Maine et Loire, soit 31 % des mesures de la région.

- En 2013, 34 % sont des RQTH, contre 15 % dans les Pays de la Loire
- En 2013, 1 % sont des bilans de compétences, contre 7 % dans les Pays de la Loire
- En 2013, 24 % sont des Modules d'Orientation Approfondie durant les Indemnités Journalières (MOAIJ), contre 39 % à l'échelle de la région
- Toujours sur la même période, 16% sont des Prestations Spécifiques d'Orientation Professionnelle, contre 15 % dans la région

Répartition des mesures mobilisées au titre de la cellule PDP

	MOAIJ*	PSOP**	Bilan de compétences	CRPE***	Formation en CRP****	Formation qualifiante de droit commun	Relais partenaire	RQTH	Autres	Total
Maine et Loire	29	20	1	4	1	1	1	42	23	122
Poids du département	24 %	16 %	1 %	3 %	1 %	1 %	1 %	34 %	19 %	100 %
Pays de la Loire	154	58	26	19	2	5	5	58	68	395
Poids de la région	39 %	15 %	7 %	5 %	0 %	1 %	1 %	15 %	17 %	100 %

Source : Carsat, bilan 2013 – Prévention de la Désinsertion Professionnelle

*MOAIJ : Module d'Orientation Adaptée durant les Indemnités Journalières

**PSOP : Prestation Spécifique d'Orientation Professionnelle

***CRPE : Contrat de Rééducation Professionnelle en Entreprise

****CRP : Centre de Rééducation Professionnelle

4. Les maintiens dans l'emploi

4.1 Les maintiens réalisés par les Sameth

En 2013, 1 009 maintiens ont été réalisés par les Sameth des Pays de la Loire, soit une baisse de 3% en un an. **Les maintiens réalisés en Maine et Loire représentent 25 % des maintiens de la région. Comparativement à la région, on note plus de salariés de 50 ans et plus maintenus en emploi dans le département (respectivement 38 % et 46 %).**

En 2013, 67 maintiens pour 100 000 actifs en emploi ont été réalisés dans la région, ratio supérieur de trois points à l'échelle nationale (64 maintiens pour 100 000 actifs). **76 maintiens pour 100 000 actifs ont été réalisés en Maine et Loire, ratio supérieur à celui observé à l'échelle régionale et nationale.**

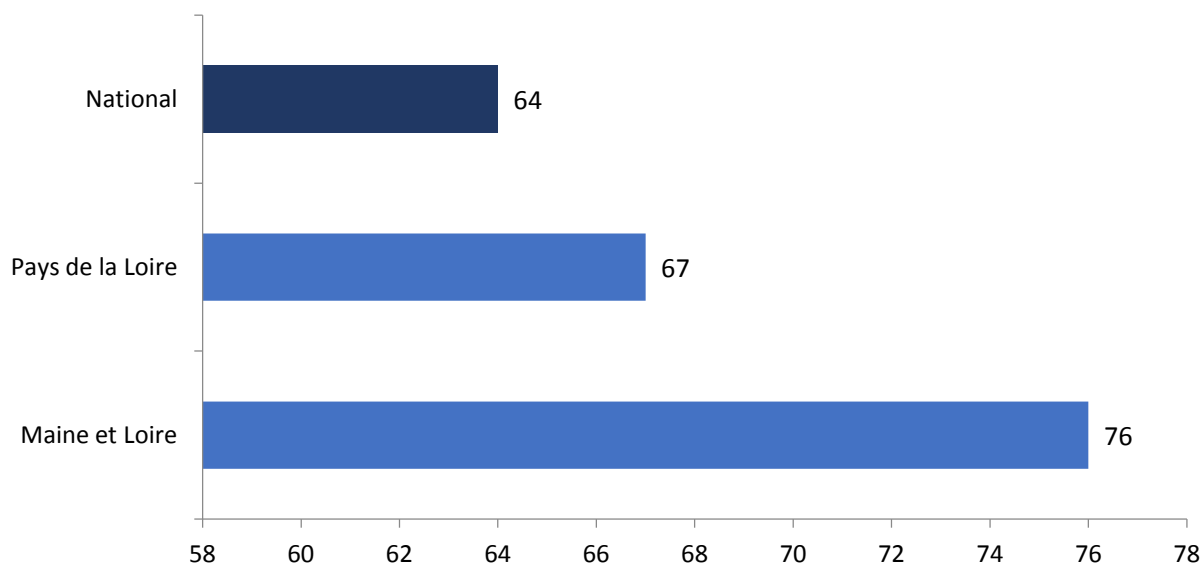
A l'échelle du département, 72 % des maintiens ont permis aux salariés de rester sur leurs postes de travail initial (contre 80 % à l'échelle des Pays de la Loire).

Les maintiens réalisés par les Sameth en 2013

	Nombre de maintiens réalisés en 2013	Dont % 50 ans et plus
Maine et Loire	252	46 %
Pays de la Loire	1 009	38 %
Poids du département dans la région	25 %	/

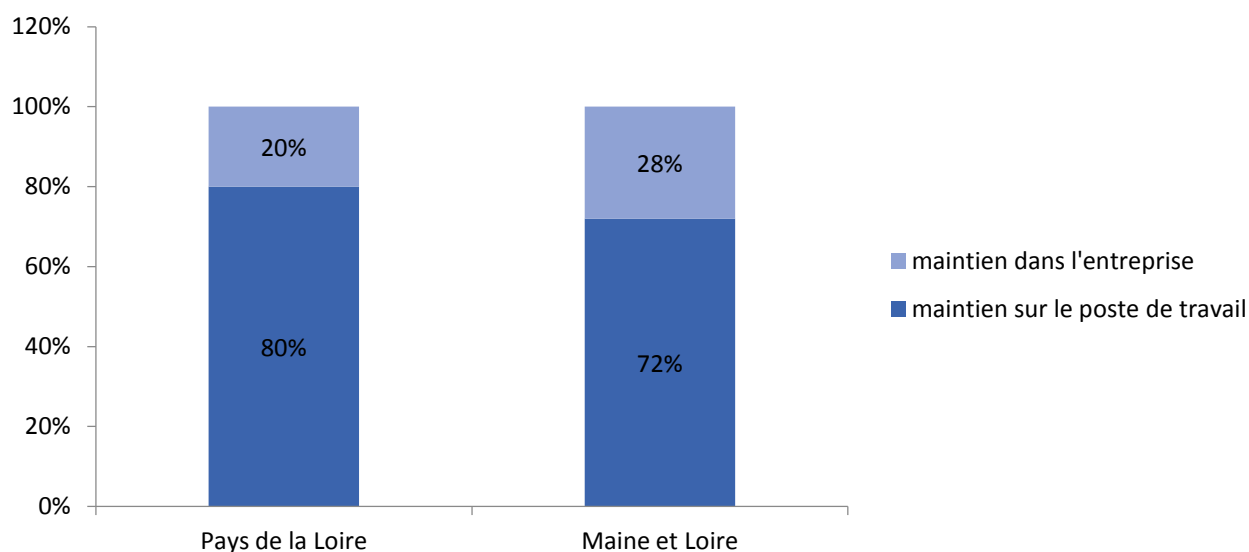
Source : tableau de bord Agefiph, n° 23, bilan à fin mars 2014

Nombre de maintiens pour 100 000 actifs en 2013



Source : tableau de bord Agefiph, n° 23, bilan à fin mars 2014

Les types de maintiens réalisés en 2013



Source : Agefiph, bilan d'activité des Sameth, Pays de la Loire, 2013

4.2 La situation des assurés à l'issue de l'examen de leur situation par la cellule PDP

La situation d'un assuré peut être examinée plusieurs fois par la cellule PDP et sur deux années civiles. En Pays de la Loire en 2013, le nombre moyen d'examen d'un dossier par la cellule PDP est de 1,45⁸.

Les situations ici présentées concernent les assurés sociaux qui ne feront plus l'objet d'un examen par la cellule PDP. Notons toutefois que cela « ne signifie pas nécessairement que le processus de maintien dans l'emploi ait été conduit jusqu'à son terme. A noter qu'un certain nombre d'entre eux peuvent faire l'objet d'un accompagnement de la part du service social »⁹; accompagnement qui se prolonge au-delà de l'examen de la situation par la cellule.

Comme pour le détail des mesures mobilisées, nous ne disposons pas d'information ventilée par département concernant les maintiens réalisés au titre de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle.

⁸ Carsat, bilan 2013 – Prévention de la Désinsertion Professionnelle, p.13

⁹ Carsat, bilan 2013 – Prévention de la Désinsertion Professionnelle, p.14

Au titre de l'assurance maladie, les situations s'apprécient autour de 4 catégories :

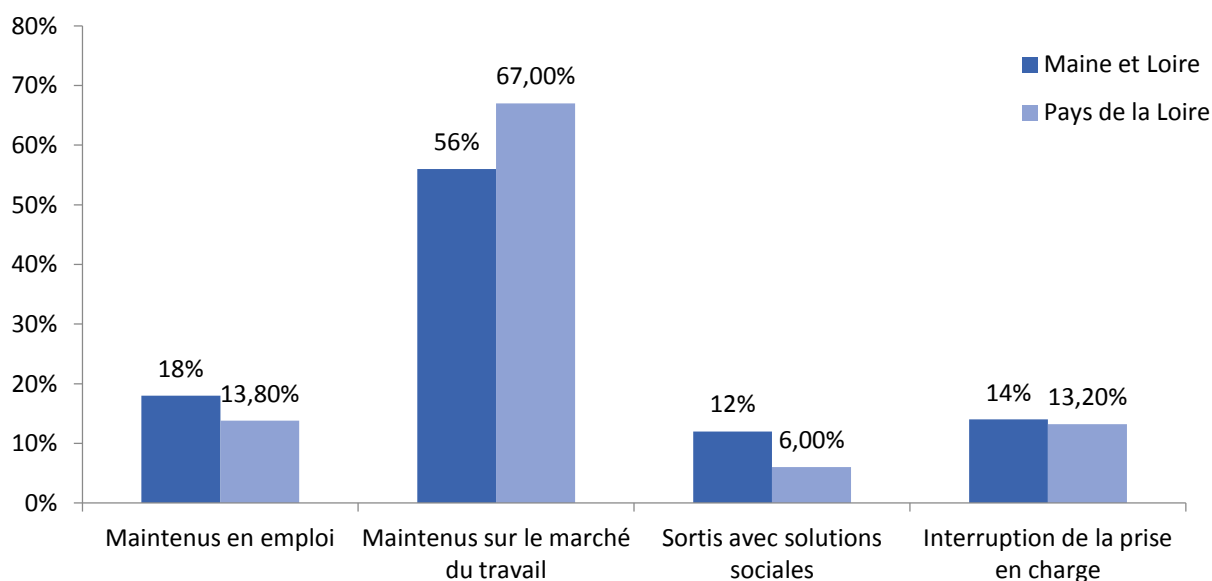
- Maintien en emploi : Maintien dans l'entreprise au même poste/à un autre poste, Reprise activité dans autre entreprise en CDI/en CDD/en intérim, Création d'entreprise
- Maintien sur le marché du travail : Orientation vers partenaire chargé de l'insertion, formation professionnelle, demandeur d'emploi suite licenciement pour inaptitude/suite fin de contrat fin de mission
- Sortie avec solutions sociales : Fin d'intervention PDP suite invalidité, incapacité AT/MP, retraite
- Interruption de la prise en charge : Fin d'intervention PDP suite aggravation état de santé, décès, intervention à l'initiative de l'assuré

En 2013, 392 assurés sociaux ont fait l'objet d'un ou plusieurs examens par la cellule PDP. **Parmi eux, 93 assurés résident en Maine et Loire, soit 24% des assurés de la région concernés.**

Leurs situations à l'issue de l'examen par la cellule PDP se répartissent de la manière suivante :

- 56 % sont toujours en lien avec le marché du travail, contre 67 % à l'échelle de la région
- 18 % sont maintenus en emploi, contre 13,8 % à l'échelle de la région
- 12 % sont sortis avec une solution sociale, contre 6 % dans les Pays de la Loire
- 14 % assurés pour lesquels la prise en charge a été interrompue, contre 13,2 % dans les Pays de la Loire

Situation des assurés sociaux au terme du ou des examens par la cellule PDP en 2013



Source : Carsat, bilan 2013 – Prévention de la Désinsertion Professionnelle

Situations des assurés sociaux au terme du ou des examens par la cellule PDP en 2013

	Maine et Loire	Pays de la Loire
Maintenus en emploi	18 %	13,8 %
Maintenus sur le marché du travail	56 %	67 %
Sortis avec solutions sociales	12 %	6 %
Interruption de la prise en charge	14 %	13,2 %
Total	100 %	100 %

Source : Carsat, bilan 2013 – Prévention de la Désinsertion Professionnelle

Notons qu'il ne s'agit pas des résultats à l'issue de l'accompagnement puisque l'accompagnement par le service social de la Carsat peut se poursuivre.

5. Les licenciements pour inaptitude

Depuis 2011 les entrées en assurance chômage suite à un licenciement pour inaptitude sont en augmentation en Pays-de-la-Loire. Ce sont ainsi, 4 011 entrées en assurance chômage suite à un licenciement pour inaptitude qui ont été enregistrées en 2013, soit une hausse de 0,7 % en un an.

Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi ligériens représentent 16 % des entrées au chômage suite à un licenciement pour inaptitude. Leur part progresse depuis 2011 pour s'établir à 643 entrées en 2013 (+ 30 % en un an).

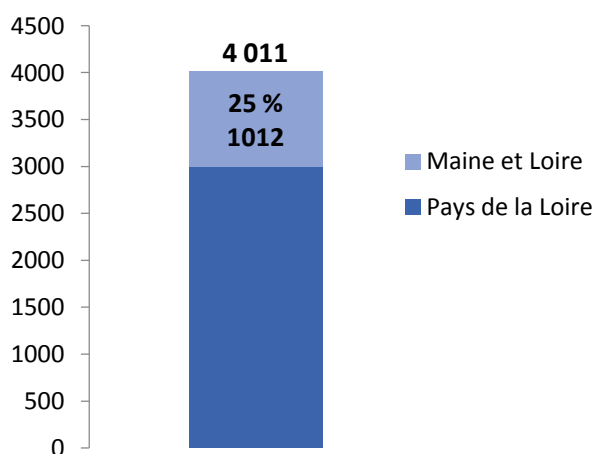
En Maine et Loire, 1 012 licenciements pour inaptitude ont été enregistrés en 2013, soit 25 % de l'ensemble des licenciements pour inaptitude de la région. En un an, le nombre de BOE licenciés pour inaptitude a progressé de près de 40 %.

Répartition départementale des licenciements pour inaptitude - 2013

2013	Total des licenciements pour inaptitude	Part du département dans les licenciements	BOE licenciés pour inaptitude	Part des BOE	Evolution annuelle des BOE
Maine et Loire	1 012	25 %	121	12 %	+ 39,1 %
Pays de la Loire	4 011	100 %	643	16 %	+30 %

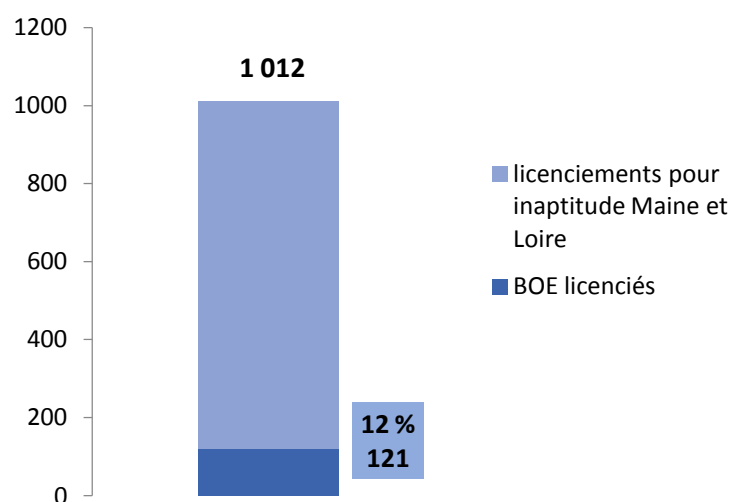
Source : Pôle emploi, Département "Etudes et statistiques sur le marché du travail"

Les licenciements pour inaptitude en 2013



Source : Pôle Emploi, Département « Etudes Et statistiques sur le marché du travail

Poids des BOE licenciés pour inaptitude en 2013



Source : Pôle Emploi, Département « Etudes et statistiques sur le marché du travail

Glossaire

ACI	Atelier et Chantier d'Insertion
AGEFIPH	Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées
AI	Association Intermédiaire
AT	Accident du Travail
BOE	Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CRP	Centre de Rééducation Professionnelle
CRPE	Contrat de Rééducation Professionnelle en Entreprise
DEBOE	Demandeur d'Emploi Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi
DEFM	Demande d'Emploi en Fin de Mois
	Catégorie A Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi
	Catégorie B Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e de 78 heures au moins au cours du mois)
	Catégorie C Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e de plus de 78h au cours du mois)
	Catégorie D Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une maladie, d'une formation, etc.), sans emploi
	Catégorie E Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple bénéficiaires de contrats aidés)
DIRECCTE	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
DOETH	Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés
EA	Entreprise Adaptée
EI	Entreprise d'Insertion
EPAAST	Etude Préalable à l'Aménagement et à l'Adaptation des Situations de Travail
EQZ	Etablissement à Quota Zéro
ESAT	Etablissement et Service d'Aide par le Travail
ETTI	Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion
FIPHFP	Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
MOAIJ	Module d'Orientation Adaptée durant les Indemnités Journalières
MP	Maladie Professionnelle
PDP	Prévention de la Désinsertion Professionnelle
PSOP	Prestation Spécifique d'Orientation Professionnelle
RLH	Reconnaissance de la Lourdeur du Handicap
SAMETH	Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi
SIAE	Structure d'Insertion par l'Activité Economique